



JUSTICE

L'avocat-blogueur Maître Eolas, condamné pour « injure », ferme son compte Twitter

L'avocat-blogueur Maître Eolas a fermé son compte Twitter après sa condamnation hier à Nanterre à 2 000 euros d'amende avec sursis et 5 000 euros de dommages et intérêts pour « injure » et « diffamation » envers l'Institut pour la justice (IPJ), association qui prône le durcissement de la politique pénale. L'avocat, absent à la lecture du délibéré, l'était aussi sur Twitter, où il a fermé son compte dans la foulée. Le célèbre blogueur avait mis en cause en novembre 2011 sur Twitter la sincérité d'une pétition de l'IPJ contre le laxisme judiciaire, qui a recueilli 1,7 million de signatures, en raillant un « compteur bidon ». Il s'en était pris aussi à l'IPJ, en tweetant notamment : « Je me torcherais bien avec l'Institut pour la justice si je n'avais pas peur de salir mon caca » (sic).